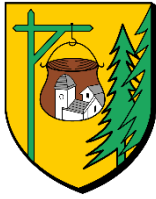


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard – Froidefontaine – Essavilly  
Communales-en-Montagne

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20170510\_18

### Séance du 10 mai 2017

**Nombre de  
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 13
- Votants : 14

**Date de la convocation :**

2 mai 2017

**Date d'affichage :**

18 mai 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNERÉY.

Étaient absents excusés : Nelly GIROD (procuration à Michaël FUMEY), Nicolas GRIFFOND, Jean-Yves QUETY.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Denis VERNERÉY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

---

**Objet : Achat de cartes « Avantages jeunes »**

Il est proposé de reconduire l'opération « Cartes Avantages Jeunes » qui sont offertes aux jeunes de la 6<sup>ème</sup> à 18 ans inclus de la commune. Le choix peut être fait entre la version « Doubs – Haut-Doubs » ou la version « Jura ». La Commune achète ces cartes à 8 € l'unité. Le conseil municipal approuve la reconduction de cette opération et l'achat de ces cartes.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE